

# NOTE DE SYNTHÈSE BUDGET PRIMITIF 2025

Accusé de réception en préfecture  
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE  
Date de réception préfecture : 14/03/2025



L'article 2313-1 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) prévoit qu'une présentation, brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte (loi du 2 mars 1982) et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce principe d'annualité budgétaire comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues et engagées mais non dénouées en fin d'année.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de l'intercommunalité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par l'intercommunalité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par l'intercommunalité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de l'intercommunalité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de l'intercommunalité.

**Il sera présenté, par le biais de ce document, le budget primitif 2025 du budget Administration générale et des budgets annexes (Déchets (REOMi), Transport scolaire, Centre aquatique, SPANC, P.A. Bel air, P.A. Les Bluchets, P.A Noé grée, P.A. Bourg Besnier).**

# A. BUDGET ADMINISTRATION GENERALE

## 1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1.1. Les recettes de fonctionnement

**En termes d'impôts et de taxes**, les recettes prévisionnelles sont évaluées à 4 543k€. Au regard du contexte national et notamment de l'annonce du gel de la fraction de TVA, il a été estimé une faible augmentation établie sur l'évolution des bases de la fiscalité directe locale de 1,7 %. La TASCOM est évaluée préventivement à la baisse, en anticipation de ce qui a pu se produire certaines années précédentes.

Dans le cadre du budget primitif 2025, il est proposé de ne pas procéder à des augmentations et de maintenir les taux d'imposition 2024 suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 4,8 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 2,89 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 7,82 %
- Cotisation foncière des entreprises : 27,74 %

Il est également proposé de maintenir le produit de la taxe GEMAPI de 2024 car celui-ci couvre l'intégralité des charges de 2025 afférentes à cette compétence et finançables dans le cadre de la taxe. (Recettes : 260 000€ - Dépenses : 264 080€)

IMPOTS ET TAXES	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025	EVO. CA
Impôts directs locaux (CFE, TFB, TFNB)	964 938,00 €	1 213 446,00 €	1 485 102,00 €	1 510 400,00 €	1,70%
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	508 237,00 €	127 059,00 €			
Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)	324 500,00 €	331 513,00 €	422 515,00 €	350 000,00 €	-17,16%
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau (IFER)	73 306,00 €	80 383,00 €	86 063,00 €	88 000,00 €	2,25%
Autres impôts locaux ou assimilés	13 194,00 €	22 218,00 €	1 629,00 €	- €	-100,00%
Autres		223,00 €		13 000,00 €	
Attribution de compensation	78 028,88 €	79 891,66 €	79 891,66 €	79 000,00 €	-1,12%
FNGIR	36 501,00 €	36 496,00 €	36 496,00 €	36 000,00 €	-1,36%
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC)	336 131,00 €	307 912,00 €	331 749,00 €	325 000,00 €	-2,03%
Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations	178 119,00 €	180 156,00 €	257 766,00 €	260 000,00 €	0,87%
Taxes de séjour	16 331,24 €	27 156,93 €	30 230,19 €	20 000,00 €	-33,84%
Reversement du prélèvement sur les jeux		3 172,49 €	2 747,62 €	2 500,00 €	-9,01%
Prélèvement sur les produits des jeux	- €	3 272,32 €	- €		
Fraction de TVA (compensation TH)	1 307 743,00 €	1 343 444,00 €	1 343 050,00 €	1 340 000,00 €	-0,23%
Fraction de TVA (compensation CVAE)		392 765,00 €	519 073,00 €	520 000,00 €	0,18%
<b>TOTAL</b>	<b>3 837 029,12 €</b>	<b>4 149 108,40 €</b>	<b>4 596 312,47 €</b>	<b>4 543 900,00 €</b>	<b>-1,14%</b>

Il peut être précisé que la fraction de TVA représente 41 % des recettes fiscales.

Pour l'exercice 2025, **les recettes prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 7 131 500 €**, elles étaient de 7 041 137,25 € en 2024 soit une évolution de 1,28 %. Elles se décomposent de la façon suivante :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evolution BP 2023 - 2024	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	300 000,00 €	300 000,00 €	400 000,00 €	100 000,00 €	33,33%
013 - Atténuations de charges	5 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	- €	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	52 000,00 €	193 850,00 €	213 030,00 €	19 180,00 €	9,89%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	378 000,00 €	417 554,00 €	376 452,00 €	- 41 102,00 €	-9,84%
73 - Impôts et taxes	1 659 000,00 €	2 380 000,00 €	2 302 500,00 €	- 77 500,00 €	-3,26%
731 - Fiscalité locale	2 210 000,00 €	2 221 119,00 €	2 241 400,00 €	20 281,00 €	0,91%
74 - Dotations et participations	1 131 000,00 €	1 355 527,00 €	1 447 918,00 €	92 391,00 €	6,82%
75 - Autres produits de gestion courante	260 800,00 €	141 532,00 €	120 200,00 €	- 21 332,00 €	-15,07%
78 - Reprises sur provisions		1 555,25 €		- 1 555,25 €	-100,00%
<b>TOTAL - Section de fonctionnement</b>	<b>5 995 800 €</b>	<b>7 041 137,25 €</b>	<b>7 131 500 €</b>	<b>90 363 €</b>	<b>1,28%</b>

De façon globale, les recettes sont estimées de façon prudente autant sur la fiscalité (-2,35 %) que sur les produits des services (-9,89 %). Par ailleurs, les projets portés sur l'emploi, l'habitat, la culture et le social bénéficient tous de subventions permettant de proposer des actions et événements ambitieux pour le territoire du Pays de Blain. Ainsi le chapitre 74 augmente d'environ 92 000 €. Enfin, pour garantir un budget soutenable, il est proposé un montant de 400 000 € en résultat de fonctionnement reporté.

## 1.2. Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evolution BP 2024 - 2025	
011 - Charges à caractère général	890 970 €	926 449 €	952 370 €	25 921,00 €	2,80%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 910 060 €	2 153 013 €	2 186 340 €	33 327,00 €	1,55%
014 - Atténuations de produits	890 000 €	1 103 000 €	1 040 300 €	- 62 700,00 €	-5,68%
022 - Dépenses imprévues					
023 - Virement à la section d'investissement	228 220 €	287 100 €	410 500 €	123 400,00 €	42,98%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	186 000 €	409 682 €	411 450 €	1 768,00 €	0,43%
65 - Autres charges de gestion courante	1 890 550 €	2 036 505 €	2 102 100 €	65 594,75 €	3,22%
66 - Charges financières					
67 - Charges spécifiques	- €	79 250 €	17 100 €	- 62 150,00 €	-78,42%
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	- €	46 138 €	11 340 €	- 34 798,00 €	-75,42%
<b>TOTAL - Section de fonctionnement</b>	<b>5 995 800 €</b>	<b>7 041 137,25 €</b>	<b>7 131 500 €</b>	<b>90 363 €</b>	<b>1,28%</b>

**En termes de dépenses de fonctionnement**, les différents chapitres subissent des variations modérées :

- Le **chapitre 011** intègre la mise en place d'un nouveau service : le service public de rénovation de l'habitat pour un coût de 80 000 € environ. Hormis ce service, les charges à caractère général sont en diminution.
- Le **chapitre 012** comprend l'augmentation de 3,5 % de l'assurance statutaire, la participation Employeur pour le financement de la prévoyance, l'ensemble des postes sur une année entière, les avancements d'échelon/de grade, l'augmentation de 3 points de la part patronale de la CNRACL. Afin de maintenir une évolution raisonnable de la masse salariale (+1,55 %), certains remplacements d'agents ont été supprimés et aucun recrutement n'est prévu.
- Le **chapitre 65** comprend l'évolution la plus importante soit 3,22 %. Cette augmentation s'explique principalement par l'évolution de la cotisation au SDIS (+50k€) et l'augmentation exceptionnelle de la subvention d'équilibre au budget annexe Centre aquatique afin d'annuler certains titres (+95k€). Il peut être constaté que l'évolution n'est que de +66 k€ car une dépense exceptionnelle de 70k€ concernant des factures sur des années antérieures du CLIC a été régularisée en 2024 et n'est donc pas inscrite en 2025.
- Le **chapitre 014** comprend le maintien du montant des attributions de compensation versées aux communes de Bouvron et de Blain au montant de 2024.

▪ **Détail du reste à charge par fonction à partir des dépenses et des recettes courantes :**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		011 Charges à caractère général	012 Charges de personnel	65 Autres charges de gestion courante	TOTAL DEPENSES	70 Ventes de services	731 Fiscalité associée	74 Subventions et participations	75 Autres produits de gestion courante	TOTAL RECETTES	TOTAL RESTE A CHARGE PREVISIONNEL
020	Administration générale	167 947,00 €	557 492,80 €	86 300,00 €	811 739,80 €	140 917,00 €				140 917,00 €	670 822,80 €
028	Information, communication, publicité	45 900,00 €	71 021,00 €		116 921,00 €					- €	116 921,00 €
031	Elus	1 058,00 €	19 950,00 €	86 662,11 €	107 670,11 €					- €	107 670,11 €
032	Conseil de développement	3 300,00 €	19 325,00 €		22 625,00 €					- €	22 625,00 €
12	Incendie et secours			595 000,00 €	595 000,00 €					- €	595 000,00 €
311	Projet culturel de territoire	26 730,00 €	88 728,00 €	20 600,00 €	136 058,00 €	4 300,00 €		18 050,00 €		22 350,00 €	113 708,00 €
322	Stade d'athlétisme	9 480,00 €	5 195,00 €	1 000,00 €	15 675,00 €					- €	15 675,00 €
323	Centre aquatique			703 500,00 €	703 500,00 €					- €	703 500,00 €
338	Enfance - Jeunesse	15 765,00 €	62 299,00 €	155 058,89 €	233 122,89 €			30 257,00 €		30 257,00 €	202 865,89 €
42211	Multi-accueil (DSP Maison bleue)	202 445,00 €	14 092,00 €		216 537,00 €	105 000,00 €		54 000,00 €	5 600,00 €	164 600,00 €	51 937,00 €
42212	RPE	17 320,00 €	131 390,00 €	3 000,00 €	151 710,00 €			71 190,00 €		71 190,00 €	80 520,00 €
42213	Micro-crèche de Bouvron	30 939,00 €	186 909,00 €		217 848,00 €	33 400,00 €		113 614,00 €	3 900,00 €	150 914,00 €	66 934,00 €
42214	Micro-crèche de La Chevallerais	29 399,00 €	204 302,00 €		233 701,00 €	33 000,00 €		115 763,00 €		148 763,00 €	84 938,00 €
42215	Micro-crèche de Le Gâvre	30 228,00 €	207 828,00 €		238 056,00 €	27 500,00 €		116 224,00 €		143 724,00 €	94 332,00 €
425	CLIC	600,00 €	8 202,00 €	30 000,00 €	38 802,00 €					- €	38 802,00 €
428	MEEF - Emploi	61 607,00 €	94 133,00 €	44 850,00 €	200 590,00 €	6 000,00 €			13 000,00 €	19 000,00 €	181 590,00 €
518	Aménagement du territoire	135 667,00 €	229 948,00 €	42 018,00 €	407 633,00 €			60 220,00 €		60 220,00 €	347 413,00 €
5511	Gendarmerie	11 480,00 €			11 480,00 €				97 700,00 €	97 700,00 €	86 220,00 €
5512	Aire d'accueil des gens du voyage	45 250,00 €		50,00 €	45 300,00 €	3 000,00 €		10 000,00 €		13 000,00 €	32 300,00 €
61	Développement économique	64 765,00 €	123 047,00 €	22 666,00 €	210 478,00 €	20 335,00 €				20 335,00 €	190 143,00 €
633	Développement touristique	23 750,00 €	16 068,00 €	55 900,00 €	95 718,00 €		20 000,00 €			20 000,00 €	75 718,00 €
731	Politique de l'eau (SPANC - Eau et assainissement)	70,00 €	62 675,00 €		62 745,00 €					- €	62 745,00 €
76	GEMAPI	500,00 €	32 080,00 €	232 000,00 €	264 580,00 €		260 000,00 €	3 000,00 €		263 000,00 €	1 580,00 €
871	Mobilité	15 050,00 €	14 500,00 €	23 495,00 €	53 045,00 €	3 000,00 €		16 800,00 €		19 800,00 €	33 245,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>939 250,00 €</b>	<b>2 186 340,00 €</b>	<b>2 102 100,00 €</b>	<b>5 190 534,80 €</b>	<b>376 452,00 €</b>	<b>280 000,00 €</b>	<b>609 118,00 €</b>	<b>120 200,00 €</b>	<b>1 385 770,00 €</b>	<b>3 804 764,80 €</b>

## 2. SECTION D'INVESTISSEMENT

### 2.1. Les recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT		BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
001	Résultat d'investissement reporté	667 485,80 €	1 012 602,75 €	1 269 406,11 €	1 852 823,97 €
021	Virement de la section de fonctionnement	60 000,00 €	470,00 €	287 100,00 €	410 500,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	170 000,00 €	235 000,00 €	409 682,00 €	411 450,00 €
041	Opérations patrimoniales		335 550,00 €	574 779,36 €	16 020,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	583 982,57 €	425 648,14 €	105 273,89 €	378 737,22 €
10222	FCTVA	220 004,00 €	25 000,00 €	12 613,11 €	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	363 978,57 €	400 648,14 €	92 660,78 €	378 737,22 €
13	Subventions d'investissement	- €	67 000,00 €	171 288,00 €	71 200,00 €
13	0045 - Micro-crèche de Bouvron	- €	- €	19 120,00 €	42 800,00 €
13	0046 - Micro-crèche de Le Gâvre	- €	- €	18 100,00 €	12 700,00 €
13	0047 - Micro Creche de La Chevallerai	- €	- €	18 000,00 €	15 700,00 €
13	0068 - Tourisme (Boucle Canal Forêt)	- €	67 000,00 €	104 068,00 €	
13	Projet culturel de territoire			7 000,00 €	
13	Mobilités douces			5 000,00 €	
16	Emprunts/Cautions reçues	31,63 €	779,11 €	1 500,00 €	1 488,81 €
20	Immobilisations corporelles	16 200,00 €	- €	- €	
27	Remboursement - Avance faite au budget annexe Bluchets				173 000,00 €
<b>TOTAL - Section d'investissement</b>		<b>1 497 700,00 €</b>	<b>2 077 050,00 €</b>	<b>2 819 029,36 €</b>	<b>3 315 220,00 €</b>

**En termes de recettes d'investissement**, le besoin de financement est couvert avant tout par le report de l'année 2024 d'un montant de 1 852 823,97 €, ce qui représente 56 % des recettes. Par ailleurs, les ressources propres de l'exercice se composent du virement de la section de fonctionnement (410k€), des amortissements (411k€) et du 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé : 379 k€).

## 2.2. Les dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
0019 - MEEF (Travaux de rénovation énergétique)	- €	12 100,00 €	38 000,00 €	10 500,00 €
0025 - Matériel de bureau et informatique	158 350,00 €	133 108,56 €	67 455,52 €	61 875,60 €
0030 - Piste d'athlétisme	2 250,00 €	7 219,20 €	4 500,00 €	9 900,00 €
0031 - Aire d'accueil des gens du voyage	24 300,00 €	4 780,13 €	2 500,00 €	2 500,00 €
0034 - Gendarmerie	30 000,00 €	49 926,28 €	30 545,79 €	32 800,00 €
0036 - Parc d'activités Bluchets Sud	13 400,00 €	104 810,00 €	43 000,00 €	122 999,63 €
0037 - Parc d'activités Druge Chevaux	5 000,00 €	9 000,00 €	8 000,00 €	7 000,00 €
0041 - Centre socio-culturel	2 600,00 €	2 200,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
0042 - Maison de l'enfance (Multiaccueil/RPE)	31 200,00 €	24 000,00 €	84 340,00 €	
0043 - Nouvelle zone d'activités - Blain	120 000,00 €	101 800,00 €	104 870,66 €	3 000,00 €
0045 - Micro-crèche de Bouvron	39 000,00 €	37 000,00 €	51 857,00 €	76 200,00 €
0046 - Micro-crèche de Le Gâvre	10 700,00 €	31 650,00 €	35 634,00 €	24 307,00 €
0047 - Micro-crèche de La Chevallerai	21 500,00 €	33 937,00 €	34 750,00 €	23 883,10 €
0052 - Maison des services publics/Siège (AP-2023-D02)	517 100,00 €	182 000,00 €	640 000,00 €	740 000,00 €
0061 - Signalétique	- €	45 000,00 €	9 000,00 €	- €
0063 - Projet Eau et Paysages	3 000,00 €	- €		
0068 - Tourisme (Boucle Canal Forêt)	70 600,00 €	191 280,00 €	413 472,80 €	141 274,13 €
0069 - PLUI	108 950,00 €	160 432,22 €	288 190,40 €	169 681,20 €
0074 - Nouvelle déchetterie de Blain ( <i>intégré au BA Déchets en 2024</i> )	50 000,00 €	407 740,00 €	4 950,00 €	
0075 - Mobilité (lignes de covoiturage)	- €	- €	70 500,00 €	18 600,00 €
0076 - Schéma d'accueil des entreprises				90 000,00 €
0077 - Parc d'activités Bourg Besnier				18 000,00 €
0078 - Etude - Batiment Centre socio-culturel				25 000,00 €
<b>TOTAL des dépenses d'équipement</b>	<b>1 207 950,00 €</b>	<b>1 537 983,39 €</b>	<b>1 934 066,17 €</b>	<b>1 580 020,66 €</b>
10 - Dotations		<b>200,00 €</b>		
16 - Emprunts et dettes		5 500,00 €	1 500,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles	71 000,00 €		16 500,00 €	19 200,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	25 000,00 €		21 029,34 €	21 029,34 €
21 - Immobilisations corporelles	103 500,00 €	129 316,61 €	77 204,49 €	1 000,00 €
27 - Autres immobilisations financières			100,00 €	550 000,00 €
020 - Virement de la section de fonctionnement	38 250,00 €			
022 - Dépenses imprévues		- €		
040 - Opérations d'ordre entre sections	52 000,00 €	404 050,00 €	193 850,00 €	213 030,00 €
041 - Opérations patrimoniales			574 779,36 €	16 020,00 €
<b>TOTAL Section d'investissement</b>	<b>1 497 700,00 €</b>	<b>2 077 050,00 €</b>	<b>2 819 029,36 €</b>	<b>2 400 300,00 €</b>

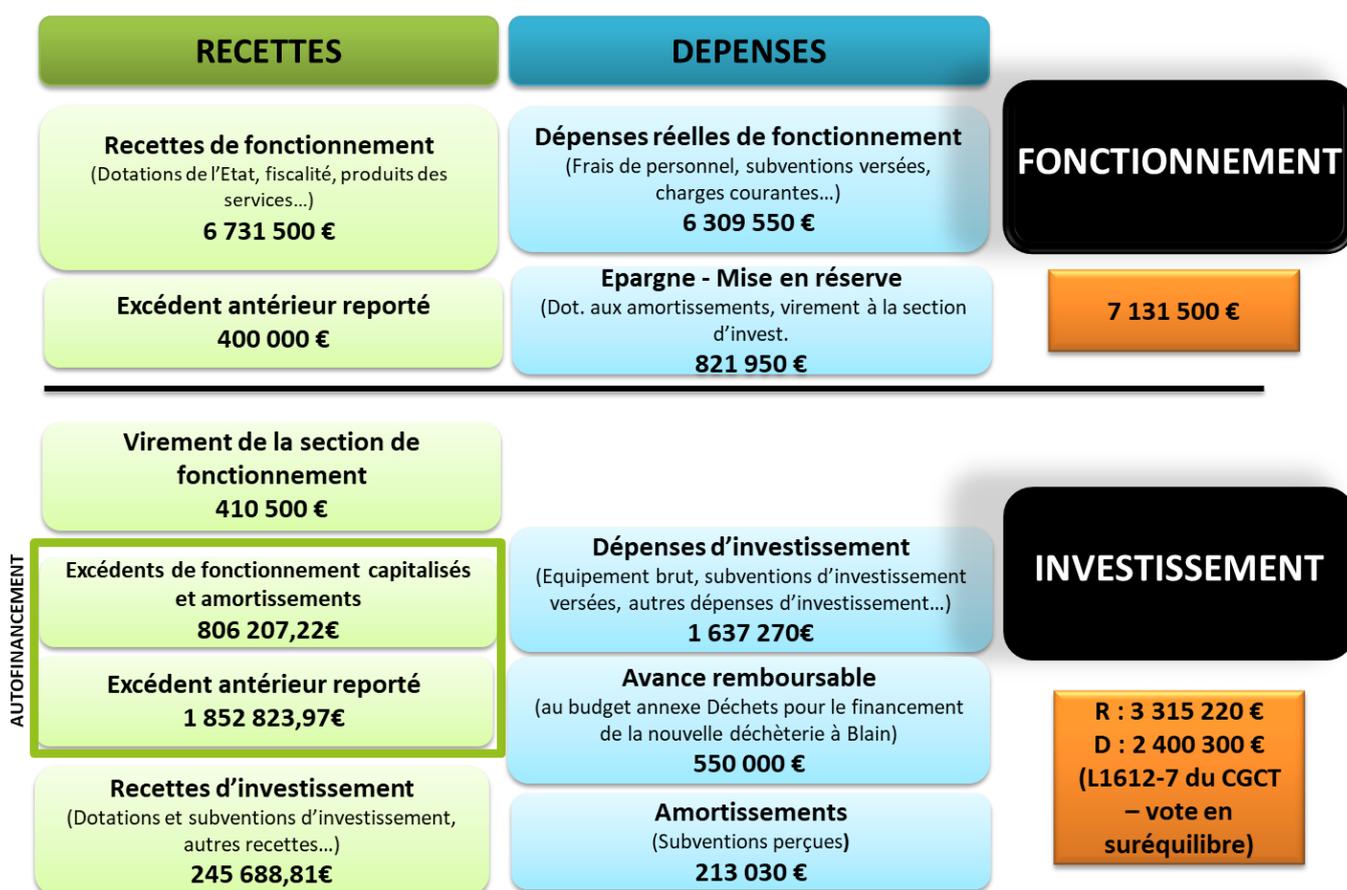
Les dépenses d'équipement représentent un montant d'1 580 020,66 € financés sans recours à l'emprunt.

En termes de projets majeurs menés au cours de l'année, il peut être noté :

- La fin des travaux de la boucle cyclable touristique dite « boucle Canal Forêt » pour un montant d'environ 140 000 € ;
- L'arrêt du projet de PLUI prévu en septembre pour un montant de 170 000 € ;
- Les études et travaux de requalification de voirie dans le parc d'activités des Bluchets Sud (rue Thomas Edison) pour un montant d'environ 123 000 € ;
- L'élaboration d'un schéma d'accueil des entreprises pour un montant de 90 000 € ;
- Des travaux d'amélioration dans les micro-crèches pour un montant d'environ 124 000 € ;
- Les études et le début des travaux (30 %) du projet de Maison intercommunale des services publics, en extension du siège, pour un montant de 740 000 €.

Il est par ailleurs prévu le versement d'une avance remboursable de 550 000 € au budget annexe Déchets dans le cadre du financement de la construction de la nouvelle déchèterie intercommunale de Blain. Ce versement devra faire l'objet d'une délibération spécifique indiquant notamment les modalités de remboursement.

### 3. EQUILIBRE BUDGETAIRE



Il peut être constaté que la Communauté de communes dispose d'un autofinancement d'environ 2 660k€ pour financer ses projets à venir. En application de l'article L1612-7 du CGCT, la section d'investissement est proposée au vote en sur-équilibre considérant le montant des crédits de paiement nécessaires pour 2025 dans le cadre de l'AP/CP relative à la maison intercommunale des services publics, et dont la majeure partie des dépenses interviendra lors des travaux en 2026. Dans le cadre du BP 2025, les recettes d'investissement sont donc portées à hauteur de 3 315 220 € et les dépenses d'investissement à hauteur de 2 400 300 €.

Accusé de réception en préfecture  
 044-244400453-20250312-2025-03-20-DE  
 Date de réception préfecture : 19/03/2025

## B. BUDGETS ANNEXES

### 1. BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE

#### 1.1. La section de fonctionnement

Section de fonctionnement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
<b>Dépenses</b>		<b>1 349 960,00 €</b>	<b>1 318 886,97 €</b>	<b>1 210 835,00 €</b>
011	Charges à caractère général	283 139,00 €	282 812,47 €	274 900,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	691 850,00 €	684 902,08 €	730 295,98 €
022	Dépenses imprévues			
65	Autres charges de gestion courante	55 310,00 €	52 159,21 €	23 000,00 €
66	Charges financières	100,00 €	61,18 €	- €
67	Charges exceptionnelles	74 000,00 €	67 110,73 €	1 000,00 €
68	Dotations aux provisions	45 561,00 €	45 561,00 €	3 289,02 €
042	Opérations d'ordre - Dotations aux amort.	200 000,00 €	186 280,30 €	178 350,00 €

Section de fonctionnement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
<b>Recettes</b>		<b>1 349 960,00 €</b>	<b>1 374 192,49 €</b>	<b>1 210 835,00 €</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	110 199,78 €	110 199,78 €	55 305,52 €
013	Atténuations de charges	7 000,22 €	20 500,66 €	20 000,00 €
70	Ventes de produits	1 055 710,00 €	1 061 703,58 €	1 026 220,00 €
74	Subventions d'exploitation	125 000,00 €	119 873,90 €	70 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00 €	32 016,98 €	20 000,00 €
77	Produits exceptionnels	18 300,00 €	16 176,59 €	4 194,07 €
78	Reprise sur provisions			1 365,41 €
042	Opérations d'ordre	13 750,00 €	13 721,00 €	13 750,00 €

Résultat de fonctionnement

**55 305,52 €**

**Concernant les dépenses de fonctionnement**, il existe peu d'évolution sur le chapitre 011 qui comprend essentiellement les charges du bâtiment ainsi que le carburant et l'entretien des cars. Une diminution de 3 % a été cependant réalisée sur ce chapitre au regard de la difficulté à équilibrer le budget global.

L'évolution importante de cette section est liée au chapitre 012 avec une augmentation de 6,6 % par rapport au CA 2024. Cette augmentation s'explique par les besoins de remplacement liés à plusieurs arrêts longs. Il est nécessaire de noter que le remboursement par l'assurance statutaire (chapitre 013 en recettes) ne permettant pas de compenser les charges supplémentaires liées. Une dépense supplémentaire est également constatée suite à la mise en place de la participation employeur pour la prévoyance (environ +8000 €).

Les autres postes de dépenses sont en forte diminution car le budget primitif 2024 intégrait des dépenses exceptionnelles aux chapitres 65, 67 et 68.

**En termes de recettes de fonctionnement**, il est précisé que le résultat 2024 a été inscrit, en totalité, en report de fonctionnement. Par ailleurs, le chapitre 70 est diminué d'environ 35 000 € intégrant la diminution des mises à disposition de personnel auprès du service Déchets. Par

Accusé de réception en préfecture  
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE  
Date de réception préfecture : 19/03/2025

ailleurs, le transfert de charges effectué dans le cadre de la prise de compétence Organisation de la mobilité n'est plus intégré au budget annexe Transport scolaire (chapitre 74 pour un montant de 60 000 €) mais est maintenu sur le budget principal afin de financer les projets de mobilité hors transports scolaires (Plan de mobilité simplifié, location de vélos électriques, animations, etc.)

## 1.2. La section d'investissement

Section d'investissement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
<b>Dépenses</b>		<b>748 610,00 €</b>	<b>407 364,21 €</b>	<b>502 555,00 €</b>
020	Dépenses imprévues	20 000,00 €		
16	Remboursement des emprunts	5 000,00 €	4 753,68 €	
20	Dépenses d'études			30 000,00 €
21	Dépenses d'équipement	680 860,00 €	363 166,12 €	458 805,00 €
040	Opérations d'ordre	13 750,00 €	13 721,00 €	13 750,00 €
041	Opérations d'ordre - Opé. Patrimoniales	29 000,00 €	25 723,41 €	

Section d'investissement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
<b>Recettes</b>		<b>748 610,00 €</b>	<b>731 568,46 €</b>	<b>502 555,00 €</b>
001	Résultat d'investissement reporté	519 564,75 €	519 564,75 €	324 204,25 €
16	Emprunts	45,25 €		0,75 €
040	Opérations d'ordre	200 000,00 €	186 280,30 €	178 350,00 €
041	Opérations d'ordre - Opé. Patrimoniales	29 000,00 €	25 723,41 €	
Résultat d'investissement			<b>324 204,25 €</b>	

**La section d'investissement** prévoit le financement d'un à deux cars en fonction du marché à lancer pour un montant d'environ 328 k€. Le plan de renouvellement des cars prendra fin en 2026. Ce budget d'investissement intègre également des travaux d'amélioration énergétique du bâtiment dit « centre technique intercommunal » pour un montant d'environ 122k€. Enfin, il est aussi prévu la réalisation d'une étude de mise aux normes de l'aire de lavage des cars et BOM.

Il est à noter que le report du résultat d'investissement et les amortissements permettent de financer les divers investissements précités.

## 2. BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

### 2.1. La section de fonctionnement

Section de fonctionnement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
<b>Dépenses</b>		<b>3 074 960,00 €</b>	<b>2 847 913,33 €</b>	<b>3 340 200,00 €</b>
011	Charges à caractère général	287 220,00 €	276 198,36 €	339 200,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	853 780,00 €	837 060,49 €	838 288,00 €
023	Virement à la section d'investissement	138 092,00 €		175 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 559 700,00 €	1 523 164,99 €	1 720 000,00 €
66	Charges financières	2 000,00 €	1 639,72 €	41 200,00 €
67	Charges exceptionnelles	18 000,00 €	1 599,03 €	10 000,00 €
68	Dotations aux provisions	43 668,00 €	43 668,00 €	19 512,00 €
042	Opérations d'ordre - Dotations aux amort.	172 500,00 €	164 582,74 €	197 000,00 €

Section de fonctionnement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
<b>Recettes</b>		<b>3 074 960,00 €</b>	<b>3 108 204,48 €</b>	<b>3 340 200,00 €</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	189 257,28 €	189 257,28 €	260 291,15 €
013	Atténuations de charges	19 200,00 €	26 043,34 €	30 108,85 €
70	Ventes de produits	2 554 000,00 €	2 433 595,15 €	2 614 000,00 €
74	Subventions d'exploitation	277 784,00 €	422 163,68 €	405 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	5 802,72 €	6 906,81 €	5 600,00 €
77	Produits exceptionnels		1 448,31 €	
78	Reprises sur provisions	3 700,00 €	3 626,91 €	
042	Opérations d'ordre	25 216,00 €	25 163,00 €	25 200,00 €
Résultat de fonctionnement			<b>260 291,15 €</b>	

Pour la deuxième année, le budget de fonctionnement 2025 est marqué par **une évolution conséquente des dépenses (+7,5 %)** :

- Les charges à caractère général augmentent de 23 %. Cette augmentation est liée principalement à la hausse des prestations de service (article 611) comprenant la mise en œuvre du PLPDMA (+20k€), la réalisation d'une étude organisationnelle et ergonomique (+30k€), la révision des règlements, des modalités de fixation des tarifs et l'accompagnement de la nouvelle déchèterie (+15k€), le traitement des déchets amiantés (+15k€). Ces nouvelles dépenses représentent un montant de 80 000 €.
- Les autres charges de gestion évoluent de +13 % : cette évolution correspond essentiellement à l'augmentation de 9,4% des participations au SMCNA.
- Les charges financières augmentent de 40 000 € suite à l'intégration d'un nouvel emprunt pour le financement de la construction de la déchèterie de Blain.

**En termes de recettes de fonctionnement pour l'année 2025**, la part fixe de la redevance Déchets a été augmentée de 10 % afin de faire face à une partie de l'évolution des dépenses (+178 000 €).

PART FIXE 2025							TOTAL 2025	Prix d'une levée supplémentaire (8 et +) 2025
Abonnement			Forfait 7 levées					
Tarifs 2024 - (janvier 2025)	Tarifs 2025 (février à décembre 2025)	TOTAL 2025	Tarifs 2024 - (janvier 2025)	Tarifs 2025 (février à décembre 2025)	TOTAL 2025			
120L	16,50 €	201,50 €	218,00 €	3,75 €	45,42 €	49,17 €	267,17 €	10,41 €
140L	16,50 €	201,50 €	218,00 €	5,39 €	65,56 €	70,95 €	288,95 €	15,02 €
240L	16,50 €	201,50 €	218,00 €	8,69 €	105,82 €	114,51 €	332,51 €	24,20 €
360L	16,50 €	201,50 €	218,00 €	14,52 €	176,94 €	191,46 €	409,46 €	40,43 €
660L	16,50 €	201,50 €	218,00 €	29,15 €	355,43 €	384,58 €	602,58 €	81,17 €

Par ailleurs, il est proposé un maintien du chapitre 74 par rapport à l'année 2024, considérant les financements CITEO passés et à venir.

L'équilibre budgétaire intègre un résultat de fonctionnement reporté de 260 291,15 € et un versement prévisionnel à la section d'investissement de 175 000 €.

## 2.2.La section d'investissement

Section d'investissement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
<b>Dépenses</b>		<b>1 357 716,00 €</b>	<b>563 090,46 €</b>	<b>2 968 512,00 €</b>
020	Dépenses imprévues			0,08 €
16	Remboursement des emprunts	51 000,00 €	50 647 €	93 100,00 €
20	Depenses d'études - Nouvelle déchèterie (AP-2024-D01)	207 300 €	139 779 €	105 900,00 €
20	Dépenses d'études (autres)			97 284,00 €
21	Nouvelle déchèterie (AP-2024-D01)	650 000 €		453 103,00 €
21	Dépenses d'équipement (autres)	424 200 €	347 501 €	106 927,92 €
23	Construction nouvelle déchèterie (AP-2024-D01)			2 086 997,00 €
040	Opérations d'ordre	25 216 €	25 163 €	25 200,00 €

Section d'investissement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
<b>Recettes</b>		<b>2 408 520,00 €</b>	<b>905 318,91 €</b>	<b>2 968 512,00 €</b>
001	Résultat d'investissement reporté	652 922,98 €	652 922,98 €	342 228,45 €
021	Virement de la section de fonctionnement	138 092,00 €		175 000,00 €
10	Dotations/FCTVA	45 005,02 €	87 813,19 €	125 883,55 €
13	Subventions d'investissement			178 400,00 €
1687	Avance remboursable Budget principal			550 000,00 €
16	Emprunts	1 400 000,00 €		1 400 000,00 €
040	Opérations d'ordre	172 500,00 €	164 582,74 €	197 000,00 €

**En termes de dépenses réelles d'investissement**, le budget intègre :

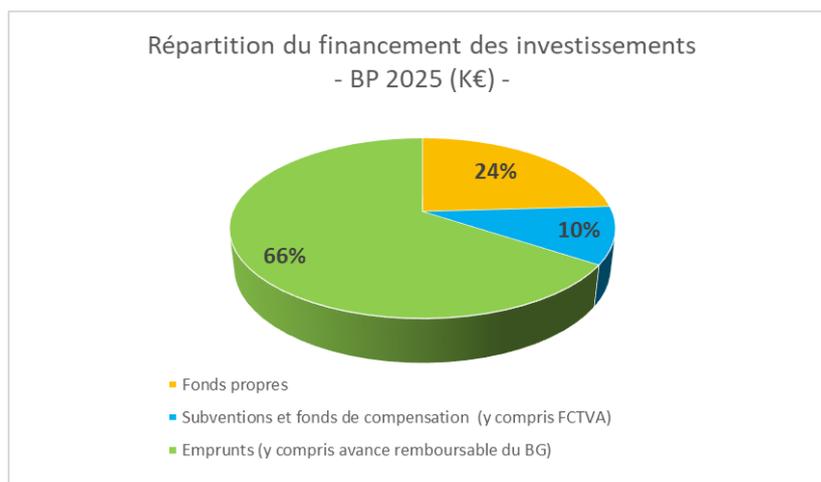
- Les travaux de la nouvelle déchèterie de Blain pour un montant de 2 646 000 € ;
- L'achat d'un nouveau dispositif informatique embarqué de lecture des levées permettant l'identification et l'enregistrement automatique des conteneurs dans les véhicules de collecte des déchets ménagers pour un montant de 60 000 € ;
- Le renouvellement de bacs roulants, composteurs et points d'apport volontaire pour un montant d'environ 40 000 € ;
- Les études et travaux de sécurisation et remise en état des déchèteries actuelles pour un montant d'environ 70 000 € et notamment 35 000€ concernant la déchèterie de

044-244400453-20250312-2025-03-20-DE  
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Bouvron comprenant des diagnostics techniques (audit de mise aux normes pour une installation ICPE, étude structure pour le quai, étude de sols) ;

- Le remboursement des emprunts pour environ 93 000 € ;
- Des achats divers (prévention, renouvellement de matériels, signalétique, etc.) pour environ 37 000 €.

Ces dépenses d'investissement sont principalement financées par l'emprunt à 66 %, et pour le reste par l'excédent reporté, les amortissements, le FCTVA et les subventions de l'Etat.



### 3. BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE

#### 3.1. La section de fonctionnement

Section de fonctionnement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
Dépenses		863 300,00 €	832 943,24 €	940 400,00 €
011	Charges à caractère général	369 679,00 €	353 566,53 €	339 330,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	457 140,00 €	449 020,70 €	475 518,00 €
65	Autres charges de gestion courante	10,00 €	0,92 €	10,00 €
66	Charges financières	15 600,00 €	15 582,09 €	13 500,00 €
67	Charges spécifiques	500,00 €	- €	94 600,00 €
68	Dotations aux provisions	871,00 €	871,00 €	1 292,00 €
042	Opérations d'ordre - Dotations aux amort.	19 500,00 €	13 902,00 €	16 150,00 €

Section de fonctionnement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
<b>Recettes</b>		<b>863 300,00 €</b>	<b>858 634,58 €</b>	<b>940 400,00 €</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	14 263,19 €	14 263,19 €	25 691,34 €
013	Atténuations de charges	12 036,81 €	4 294,79 €	4 513,66 €
70	Ventes de produits	207 000,00 €	209 266,64 €	215 195,00 €
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	630 000,00 €	630 809,96 €	695 000,00 €
	dont exonération des TF 2022 et 2023	30 000,00 €	30 809,96 €	
042	Opérations d'ordre	- €		
<b>Résultat de fonctionnement</b>			<b>25 691,34 €</b>	

Pour 2025, l'objectif est de maintenir la subvention d'équilibre versée par le budget principal à 600 000 € (hors financement exceptionnel de 94 600 € correspondant à l'annulation de titres émis à l'encontre de la société PRESTALIS en 2021 qui n'auraient pas dû être réalisés).

Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles se basent sur :

- Une réduction du chapitre 011 de 4 % comprenant une diminution du coût des fluides (électricité et gaz) ;
- Une augmentation du chapitre 012 de 5,8 % qui est liée au besoin de remplacement d'agents en arrêt maladie long.

Concernant les recettes, le chapitre 70 intègre un maintien de recettes liées aux ventes d'entrées, cours et activités. La variation à la hausse du chapitre 70 est liée à la refacturation du temps passé par le directeur du centre aquatique sur la gestion de la piste d'athlétisme (environ 6 000 €).

### 3.2.La section d'investissement

Section d'investissement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
<b>Dépenses</b>		<b>580 400,00 €</b>	<b>138 810,19 €</b>	<b>319 425,00 €</b>
16	Remboursement des emprunts	135 500,00 €	135 204,59 €	137 500,00 €
20	Immobilisations incorporelles	6 000,00 €		30 000,00 €
21	Dépenses d'équipement	438 900,00 €	3 605,60 €	151 925,00 €
040	Opérations d'ordre			

Section d'investissement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
<b>Recettes</b>		<b>930 000,00 €</b>	<b>924 282,44 €</b>	<b>801 625,00 €</b>
001	Résultat d'investissement reporté	910 380,44 €	910 380,44 €	785 472,25 €
13	Subventions d'investissement	119,56 €		
16	Emprunts			2,75 €
040	Opérations d'ordre	19 500,00 €	13 902,00 €	16 150,00 €
<b>Résultat d'investissement</b>			<b>785 472,25 €</b>	

Dans le cadre de la démarche d'amélioration de la performance énergétique du centre aquatique il est prévu, en 2025, de réaliser une partie des études maîtrise d'œuvre pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le parking pour un montant d'environ 30 000 € ainsi que le changement d'éclairage en LED des vestiaires pour un montant de 10 000 €. De plus, après 9 ans de fonctionnement, il est nécessaire de renouveler certains équipements de la piscine tels que les filtres et masses filtrantes pour un montant de 132k€.

A ce jour, et au regard de l'utilisation du résultat d'investissement reporté permettant de rembourser l'emprunt et porter les divers investissements évoqués, il apparaît que celui-ci ne pourra couvrir les 3 dernières annuités d'emprunt (de 2028 à 2030). Il sera nécessaire, à partir de 2026, d'anticiper ce futur déficit et de prévoir celui-ci dans la subvention d'équilibre versée par le budget principal.

Au regard du résultat reporté conséquent, **la section d'investissement est proposée au vote en suréquilibre.**

## 4. BUDGET ANNEXE SPANC

### 4.1. La section de fonctionnement

Section de fonctionnement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
<b>Dépenses</b>		<b>77 000,00 €</b>	<b>71 526,73 €</b>	<b>100 500,00 €</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté			
011	Charges à caractère général	12 400,00 €	11 020,41 €	17 200,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	56 353,00 €	53 258,32 €	63 300,00 €
022	Dépenses imprévues			89,63 €
023	Virement à la section d'investissement			
65	Autres charges de gestion courante	900,00 €	460,00 €	1 150,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 500,00 €	972,00 €	1 500,00 €
68	Dotations aux provisions	1 747,00 €	1 747,00 €	13 160,37 €
042	Opérations d'ordre - Dotations aux amort.	4 100,00 €	4 069,00 €	4 100,00 €

Section de fonctionnement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
<b>Recettes</b>		<b>77 000,00 €</b>	<b>102 439,41 €</b>	<b>100 500,00 €</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	4 670,78 €	4 670,78 €	30 912,68 €
70	Ventes de produits	72 329,22 €	96 486,00 €	65 037,32 €
74	Subventions d'exploitation		305,63 €	
75	Autres produits de gestion courante		2,00 €	
77	Produits exceptionnels		515,00 €	4 550,00 €
78	Reprises sur provisions		460,00 €	
042	Opérations d'ordre			
Résultat de fonctionnement			<b>30 912,68 €</b>	

Dans le cadre du budget primitif 2025, le budget annexe SPANC se maintient par rapport à 2024.

**En termes de dépenses**, il peut être noté une augmentation des dépenses de personnel intégrant un temps-agent supérieur pour permettre des visites après 1 an de fonctionnement d'une installation. Pour rappel, en 2025, les contrôles de bon fonctionnement seront effectués tous les 6 ans et non plus tous les 4 ans afin de se conformer au SAGE Vilaine. Une provision pour risques de contentieux a aussi été mise en place à hauteur de 12 000 €.

**Les recettes** sont issues des redevances facturées afin d'assurer l'équilibre du budget dans le cadre de ce service public industriel et commercial.

## 4.2. La section d'investissement

Section d'investissement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
<b>Dépenses</b>		<b>10 200,00 €</b>	<b>6 032,76 €</b>	<b>8 170,00 €</b>
001	Résultat d'investissement reporté	6 032,76 €	6 032,76 €	
020	Dépenses imprévues	67,24 €		
21	Dépenses d'équipement	4 100,00 €		8 170,00 €
040 Opérations d'ordre		- €		

Section d'investissement		BP 2024	CA 2024	BP 2025
<b>Recettes</b>		<b>10 200,00 €</b>	<b>10 101,76 €</b>	<b>8 170,00 €</b>
001	Résultat d'investissement reporté			4 069,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement			
10	Dotations/FCTVA		6 032,76 €	1,00 €
1068	Autres réserves	6 032,76 €		
13	Subventions d'investissement	67,24 €		
040	Opérations d'ordre	4 100,00 €	4 069,00 €	4 100,00 €
Résultat d'investissement			4 069,00 €	

En 2025, il est intégré quelques investissements comprenant du matériel de contrôle (achat d'une caméra et d'un détecteur). La section d'investissement est équilibrée par les amortissements et le résultat d'investissement reporté de 4069€.

## 5. BUDGETS ANNEXES PARCS D'ACTIVITES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
CHAPITRE	PA BEL AIR	PA BLUCHETS	PA BOURG BESNIER	PA NOE GREE
011 Charges à caractère général	87 820,00 €	33 500,00 €	10 800,00 €	33 199,38 €
65 Autres charges de gesiton courante		2,88 €	2,52 €	
66 Charges financières	700,00 €	4 400,00 €		
67 Dépenses spécifiques				
023 Virement à la section invest	719 837,00 €	206 938,00 €	151 121,24 €	352 980,62 €
042 Opération ordre de transfert	95 000,00 €	268 000,00 €	141 000,00 €	319 400,00 €
043 Opération ordre intérieur	10 300,00 €	12 900,00 €	5 800,00 €	5 200,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>913 657,00 €</b>	<b>525 740,88 €</b>	<b>308 723,76 €</b>	<b>710 780,00 €</b>
002 Déficit antérieur reporté		99 262,12 €	83 192,24 €	
<b>TOTAL CUMULE - Dépenses de fonctionnement</b>	<b>913 657,00 €</b>	<b>625 003,00 €</b>	<b>391 916,00 €</b>	<b>710 780,00 €</b>
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
70 Produits des ventes	107 597,00 €	252 103,00 €	175 116,00 €	341 860,00 €
74 Dotations et participations	32 000,00 €			
75 Autres produits de gestion courante	4,93 €	54 000,00 €	59 500,00 €	3,58 €
77 Produits exceptionnels				
042 Opération ordre de transfert	185 400,00 €	306 000,00 €	151 500,00 €	353 000,00 €
043 Opération ordre intérieur	10 300,00 €	12 900,00 €	5 800,00 €	5 200,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>335 301,93 €</b>	<b>625 003,00 €</b>	<b>391 916,00 €</b>	<b>700 063,58 €</b>
002 Excédent antérieur reporté	578 355,07 €			10 716,42 €
<b>TOTAL CUMULE - Recettes de fonctionnement</b>	<b>913 657,00 €</b>	<b>625 003,00 €</b>	<b>391 916,00 €</b>	<b>710 780,00 €</b>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
16 Emprunts et dettes	77 372,97 €	323 943,00 €		
020 Dépenses imprévues				
040 Opération ordre de transfert	185 400,00 €	306 000,00 €	151 500,00 €	353 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>262 772,97 €</b>	<b>629 943,00 €</b>	<b>151 500,00 €</b>	<b>353 000,00 €</b>
001 Déficit antérieur reporté	552 064,03 €		140 621,24 €	319 380,62 €
<b>TOTAL CUMULE - Dépenses d'investissement</b>	<b>814 837,00 €</b>	<b>629 943,00 €</b>	<b>292 121,24 €</b>	<b>672 380,62 €</b>
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
16 Emprunts et dettes		2,37 €		
21 Virement à la section fonct	719 837,00 €	206 938,00 €	151 121,24 €	352 980,62 €
040 Opération ordre de transfert	95 000,00 €	268 000,00 €	141 000,00 €	319 400,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>814 837,00 €</b>	<b>474 940,37 €</b>	<b>292 121,24 €</b>	<b>672 380,62 €</b>
001 Excédent antérieur reporté		155 002,63 €		
<b>TOTAL CUMULE - Recettes d'investissement</b>	<b>814 837,00 €</b>	<b>629 943,00 €</b>	<b>292 121,24 €</b>	<b>672 380,62 €</b>

Plusieurs ventes sont prévues sur l'ensemble des parcs d'activités (chapitre 70).

En termes d'aménagement :

- Sur le parc d'activités du Bel air, sont prévus des travaux d'aménagement complémentaires (reprise des bassins d'eaux pluviales, reprise et création de clôtures, aménagement spécifique pour la vente d'une parcelle qui sera *in fine* remboursé par l'entreprise installée) ;
- Sur les autres parcs d'activités, les frais sont liés à de futures implantations d'entreprises (entrées de parcelles, bornages, installation de compteurs, etc.).

Enfin, il est également budgétisé, pour la deuxième année, une partie de la subvention émanant du budget principal et permettant de financer le déficit prévisionnel du parc d'activités des Bluchets pour un montant de 54 000 €.

Accusé de réception en préfecture  
044-244400453-20250312-2025-03-20-DE  
Date de réception préfecture : 19/03/2025

## C. EQUILIBRE GENERAL ET DETTE CONSOLIDEE

### 1. SYNTHESE DES BUDGETS

BUDGET PRIMITIF	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
		RECETTES	DEPENSES
Budget Administration générale	7 131 500,00 €	3 315 220,00 €	2 400 300,00 €
BA Transport Scolaire	1 210 835,00 €	502 555,00 €	502 555,00 €
BA SPANC	100 500,00 €	8 170,00 €	8 170,00 €
BA REOMI	3 340 200,00 €	2 968 512,00 €	2 968 512,00 €
BA Centre Aquatique	940 400,00 €	801 625,00 €	319 425,00 €
BA Parcs d'activités	2 641 356,00 €	2 409 281,86 €	2 409 281,86 €
<b>TOTAL CONSOLIDE</b>	<b>15 364 791,00 €</b>	<b>10 005 363,86 €</b>	<b>8 608 243,86 €</b>

Le montant total consolidé de la section de fonctionnement de tous les budgets s'élève à 15 364 791 €. Il est rappelé que pour la section d'investissement, le budget Administration générale et le budget annexe Centre aquatique sont votés en sur-équilibre (Cf. Articles L.1612-6, L. 1612-7 et L. 1612-20 du CGCT). Les recettes prévisionnelles d'investissement sont d'un montant global de 10 005 363,86 € et les dépenses prévisionnelles d'investissement représentent un montant global de 8 608 243,86 €.

### 2. DETTE CONSOLIDEE

	BA Bluchets Nord	BA Centre Aqua	BA PABA	BA REOMI	Total
Encours de dette au 1/01/25	249 815,29 €	859 692,77 €	77 373,71 €	154 641,40 €	1 341 523,17 €
Encours de dette au 1/03/25				1 400 000,00 €	1 400 000,00 €
- Remboursement de la dette	41 563,86 €	137 449,30 €	25 559,70 €	93 094,66 €	297 667,52 €
Encours de la dette au 31/12/25	208 251,43 €	722 243,47 €	51 814,01 €	1 461 546,74 €	2 443 855,65 €

Le montant total de l'encours est de 2 741 523,17 € au 1<sup>er</sup> janvier 2025 suite à la contractualisation d'un nouvel emprunt d'1 400k€ pour la construction de la nouvelle déchèterie et sera donc de 2 443 855,65 au 31 décembre 2025.

En 2025, le remboursement annuel de la dette globale s'élèvera à 297 667,52 €.